

Jeudi 10 décembre 2015.

## **ÊTRE ADULTE OU DEVENIR ADULTE ? THAT IS THE QUESTION.**

La vraie question pour le blessé traumatisé crânien adulte ... est de le rester ! A ses yeux et aux yeux de son entourage.

Être adulte c'est accepter la transformation de soi et y participer, en être l'auteur tout autant que le spectateur.

Devenir adulte, c'est fabriquer par tâtonnements, approximations, par la multiplication des essais-erreurs, par l'implication des expériences de vie vivre pleinement et assumer au final sa trajectoire de vie.

Devenir soi même est une tâche ardue qui demande des capacités d'adaptation, d'ajustement, de réflexion, de critique, d'anticipation, de jugement, d'empathie, ce que l'on appellera des capacités cognitives.

Nous parlons de capacités cognitives pour rendre compte d'un élément simple qui est que le cerveau est l'organe qui permet le traitement de l'information, de toutes les informations. Qu'elles soient sensorielles ou émotionnelles, physiques, corporelles elles se font de manière simultanée et en permanence. Le cerveau est l'organe qui transforme ces informations en connaissance de soi à travers toutes ces expériences de vie et qui constitue la continuité de l'histoire de vie et rend visible sa propre trajectoire de vie.

Nous avons dit en permanence parce que cerveau est un organe qui ne s'arrête jamais. Même blessé, même atteint dans ses circuits neuronaux, le cerveau continue de fonctionner comme fonctionnerait une machine. La vie du cerveau est de fonctionner en permanence même quand il n'a pratiquement plus de capacités il reste toujours une activité et la trace de cette activité.

Au delà de cet aspect « mécano-neurologique » le traumatisme crânien s'il se manifeste par la blessure du cerveau est avant tout une rupture dans une trajectoire de vie. Dans ces conditions devenir adulte demande de pouvoir revenir sur ce que l'on croyait certain, sur les certitudes qui ne le sont plus, ce que l'on espérait et qui n'est plus possible.

L'attente de la réalisation de soi, l'attente de réalisation de ses espoirs, l'espérance d'une amélioration, d'un changement, d'une stabilité, d'un confort de vie, d'une sécurité, d'un espoir de maîtrise des fils directeurs de sa vie sont compromis ... mais pas entièrement, pas pour tous et pas de la même manière.

Pour un certain nombre de traumatisés crâniens, l'importance relative des séquelles cognitives leur permettent quand même de rester près de leur fil directeur. Pour eux alors, se pose la question de trouver comment devenir adulte, ou de le rester, d'être impliqué, de contribuer à la vie sociale, de participer avec leurs moyens à vivre le plus simplement et le plus harmonieusement possible et se réaliser dans sa vie

Tout cela est délicat à percevoir. C'est tout cela qui fait le handicap invisible, c'est tout cela que les procédures de réparation du préjudice ont bien du mal à percevoir, évaluer, quantifier, soupeser.

Proposer une tierce personne, une aide humaine, des barres d'appui, un véhicule adapté, un portage de repas... sont des moyens mais pas une fin en soi.  
Il reste toujours ce qui n'est pas quantifiable mais qui devrait quand même être apporté, l'aide pour devenir adulte.

C'est que j'appellerai un altruisme sociétal.

Combien de temps pour que notre justice impose aux assurances d'avoir comme valeur essentielle l'altruisme juste et adapté et non pas qu'elles restent figés au profit ?  
Combien de temps pour que la réparation du préjudice se fasse autrement qu'avec une logique comptable. Que l'accompagnement se fasse au long cours pour ceux qui en ont besoin par du personnel qualifié avec une formation diplômante et que soient contrôlé, réajusté au fur et à mesure des besoins cette aide.

Nous parlons d'un altruisme sociétal !

Combien de terroristes armés, pauvres victimes de leurs bourreaux manipulateurs faudra-t-il pour que nous prenions comme cap la solidarité, le partage et l'empathie plutôt que le profit pour un petit nombre au détriment du plus grand nombre ?

Certes notre société est bâtie sur les inégalités. Si la réparation du préjudice vise à rétablir une égalité et une équité de traitement, alors faisons le !

Bien sûr le lecteur pourra objecter que c'est une vision de paradis, une vision idyllique pour maintenant mais ne vaut elle pas mieux qu'une vision du paradis qui passe par la mort, les kalachnikov et les ceintures d'explosifs ?

Parce que pendant ce temps pour les blessés traumatisés crâniens, la vie quotidienne continue immuable.

L'avenir n'est pas tracé, mais il dure longtemps. L'avenir n'a pas de prix et ne peut être évalué. Pourtant le blessé ressent bien ce qui ne sera plus possible et qu'il faudrait abandonner.

Un cerveau qui ne serait pas blessé s'adapterait à cette nouvelle situation. Principe de réalité dit-on ! Mais justement c'est le propre du handicap invisible d'être tout autant « invisible » pour le sujet que pour son entourage et osons le dire bien souvent pour l'entourage des professionnels de l'expertise.

Comment et pourquoi le handicap invisible le reste-t-il aussi souvent pour ceux qui sont chargés de rendre visible ce que le sujet vit au quotidien ?  
Nous aborderons dans un prochain texte une histoire de vie faite de 17 ans de procédure et d'aléas de la vie avec une question : aurions nous pu faire autrement ?

Dr Christian Belio  
Ergothérapeute  
Directeur d'Enseignement,  
Université de Bordeaux

Pour Handicap Invisible